

**SEANCE DU 26 MAI 2020**

**DELIBERATION N° 5**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Complexe Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Madame Marie José ROQUES, 1<sup>ère</sup> adjointe ;

Date de convocation : 20 mai 2020

Membres présents : G. LASSABE, C.ORDONNES, M.EVENE, MJ ROQUES, J.DOS SANTOS, P.ACEDO, AM BARTHE, JM BAGNERES-PEDEBOSQ, C.DUFOUR, JD BONNOME, J.DARRIGADE, S.PUYO, G.MOSCHETTI, MA THEBAUD, MA POCHAT, C. DUPIN, A.VALOT, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, C. MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : F.GONZALEZ (pouvoir à MJ ROQUES), L. DARRIBEROUGE (pouvoir à P.ACEDO), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSQ), C.LOUSTALET (pouvoir à J.DUBOURDIEU), JM DOURTHE (pouvoir à Ch MARTIN), M.LORDON (pouvoir à MJ ROQUES), JP CRESPO (pouvoir à MJ ESPIAUBE)

Secrétaire de séance : C.DUPIN

Madame Monia EVENE, Adjointe, présente à l'assemblée, la convention financière à intervenir entre la Commune et l'association Centre Social Dou Boucaou pour l'année 2020.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,

Vu le décret 2007-450 du 25 mars 2007 portant liste des pièces justificatives de dépenses (rubrique 721),

Après en avoir délibéré,

. **approuve** la convention financière conclue pour l'année 2020 entre la Commune et l'association Centre Social Dou Boucaou pour un montant de 390 000 €.

. **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention financière.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 27 mai 2020

P/Le Maire,

Marie José ROQUES

1<sup>ère</sup> Adjoint



**Objet : Convention  
financière 2020  
avec le Centre  
Social Dou Boucaou**

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*